



COORDINATION SUD



NOTE DE POSITION

PLF 2026 : Alerte rouge sur le budget de la solidarité internationale

Octobre 2025

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale (OSI).

Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble, aujourd'hui, 184 ONG, adhérentes directes ou au travers de six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Agissant avec et en faveur des populations les plus laissées pour compte, ces organisations mènent des actions humanitaires d'urgence, de développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains, ou encore de plaidoyer et d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

Pour le secteur associatif de droit français de la solidarité internationale, Coordination SUD, avec ses organisations membres, assure quatre missions : la promotion et la défense d'un environnement favorable à l'action et l'expression des organisations de la société civile (OSC), l'appui et le renforcement de ces mêmes OSC, la construction et la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde sur les politiques de solidarité internationale ; et enfin, la veille et la prospective sur la solidarité internationale et son secteur associatif, leurs évolutions et enjeux.

Coordination SUD, Rassembler et Agir pour la Solidarité Internationale

*« Déchiffrer le monde réel en le dépouillant des visions et des valeurs dont la langue, toute langue, est porteuse, c'est en dérangeant l'ordre institué, en bouleverser les hiérarchies. * »*

C'est aussi pourquoi Coordination SUD, pour tous ses documents et autres publications, utilise l'écriture inclusive, à tout le moins non exclusive, tirée des orientations et principes suggérés par le Haut Conseil français à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Quelques petits changements d'habitudes ajoutés à quelques procédés de rédaction très simples et très concrets permettent de donner à écrire, lire, voir et comprendre le monde et les sociétés dans leur pluralité. Ainsi, cette publication repose sur :

- des formulations neutres (ex. présidence plutôt que président) ;
- des noms et adjectifs épicènes, (ex. responsable plutôt que chef) ;
- le dédoublement des mots (ex. citoyennes et citoyens) en respectant l'ordre alphabétique pour leur mention ;
- l'accord de proximité avec le dernier nom, qu'il soit féminin ou masculin, singulier ou pluriel ;
- un recours, si besoin est, au point médian.

Les visuels utilisés par Coordination SUD complètent cette expression inclusive évitant les stéréotypes de genre et bousculant nos réalités, et surtout leurs compréhensions.

* Annie Ernaux, Prix Nobel de Littérature 2022, discours, Stockholm, 7 décembre 2022

L'URGENCE DE PROTÉGER LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'urgence est d'actualité : 18 % de la population mondiale vit dans une situation de pauvreté multidimensionnelle selon l'ONU et plus de 300 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire en raison des conflits et du changement climatique¹.

Dans ce contexte, les progrès acquis notamment grâce à l'aide publique au développement (APD), en matière de lutte contre les maladies (60 millions de vies sauvées en vingt ans grâce à la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose²), d'éducation (- 30 % d'enfants non scolarisés au niveau secondaire en 20 ans selon l'Unicef) ou encore de promotion et protection des droits, sont un signal positif qui appelle à poursuivre et renforcer les efforts.

La France a contribué historiquement à la lutte contre les grands défis mondiaux : pauvreté, inégalités et réponses aux crises. Elle y est engagée à travers sa politique de solidarité internationale, sa mission budgétaire APD et tout particulièrement le programme n°209 géré par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, en faveur de la « solidarité à l'égard des pays en développement ».

L'APD est un instrument unique, vital et irremplaçable. C'est un levier clé pour renforcer les services essentiels (alimentation, eau et assainissement, éducation, protection sociale, santé) et soutenir la société civile, des priorités reconnues comme indispensables pour réduire les inégalités et favoriser la paix et la prospérité, y compris en France et en Europe.

Sur le long terme, la réduction des inégalités et la prévention des crises ont aussi un impact positif sur les finances publiques. Par exemple, selon le Fonds Monétaire International, 1 \$ de financement pour la prévention des crises et des conflits peut générer un retour économique positif de 103 \$.

Pourtant, ces engagements et ces progrès sont aujourd'hui fortement menacés par l'ampleur des coupes budgétaires qui frappent la solidarité internationale et le soutien à la société civile, en France mais aussi chez d'autres pays contributeurs (États-Unis, Royaume-Uni, etc.).



Dans tout ce que nous faisons, nous devons faire de la paix une priorité. En 2024, les dépenses militaires mondiales représentaient 13 fois l'aide publique au développement.

Cela équivaut à l'ensemble du produit intérieur brut (PIB) du continent africain. En d'autres termes, ce n'est pas une question de ressources, mais de choix.

Antonio GUTERRES, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, le 22 septembre 2025.

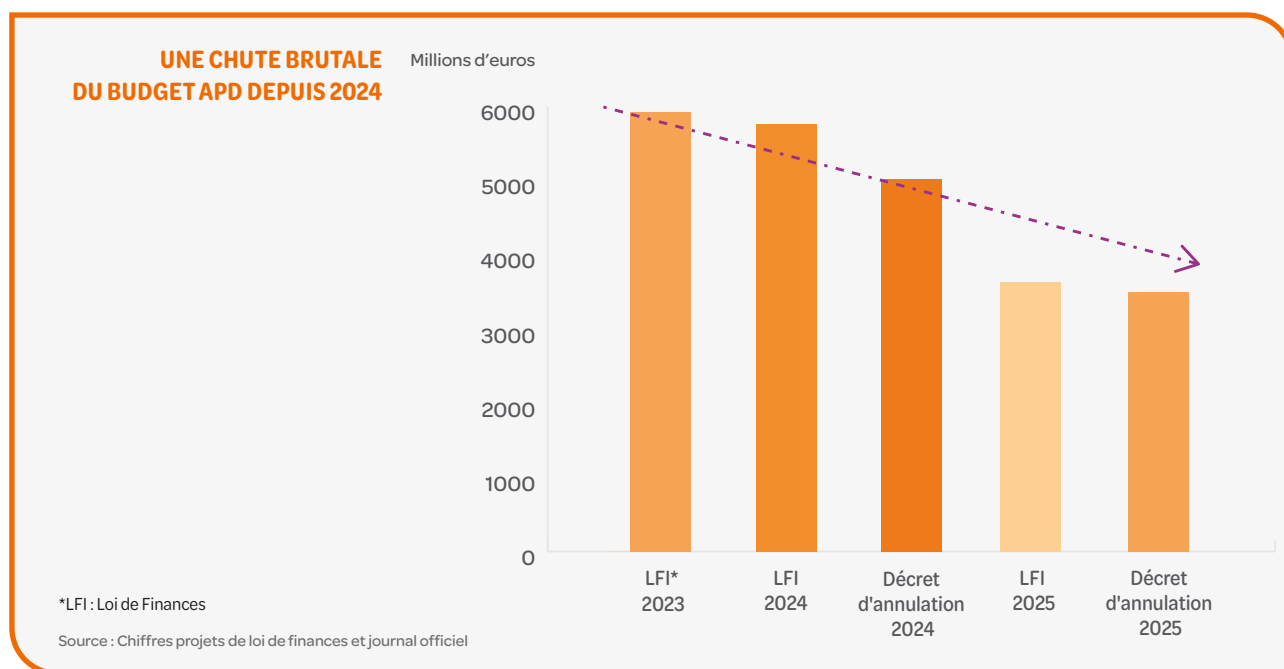


¹ OCHA (agence humanitaire des Nations Unies). Besoins humanitaires pour l'année 2025.

² Rapport de partenariat entre Unitaïd et le Fonds mondial, octobre 2023.

La politique de solidarité internationale, instituée depuis 2021 par la Loi de programmation du 4 août, adoptée à l'unanimité des groupes parlementaires, définit des orientations politiques et une programmation budgétaire pour mettre en œuvre les engagements de la France en la matière³.

En effet, la France et les autres pays membres du comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE se sont collectivement engagés à allouer 0,7 % de leur richesse nationale à la solidarité internationale, cible inscrite dans la loi. Or, l'APD française est en chute libre depuis 2024 (elle est descendue à 0,48 % du revenu national brut), faisant les frais de plusieurs coupes budgétaires inédites. L'écart avec la trajectoire votée en 2021 ne cesse de se creuser depuis.



Le budget de l'APD a été l'un des budgets les plus sévèrement amputés (- 40 %, soit - 2,3 milliards d'euros, entre 2024 et 2025), il ne représente désormais que 0,6 % du budget général de l'État.

Cette baisse brutale met en péril des programmes et projets vitaux ou essentiels. Elle aura des conséquences sociales et humaines lourdes dans les pays destinataires de cette coopération. Ces coupes érode aussi la confiance des populations dans la capacité de la France à contribuer au multilatéralisme et à assumer son devoir de solidarité internationale.

Par ailleurs, selon une [étude commanditée par Coordination SUD](#), moins d'1/3 des dispositions de la Loi du 4 août 2021 ont effectivement été mises en œuvre depuis son adoption.

³ Pour en savoir plus, voir [le guide sur l'aide publique au développement à destination des parlementaires](#).

LES CONSÉQUENCES DÉVASTATRICES DES COUPES BUDGÉTAIRES

Le budget de la solidarité internationale permet de financer la paix mondiale, l'action humanitaire, des projets de développement – notamment l'accès à la santé, l'éducation, l'alimentation, l'eau – et la protection des droits et de l'égalité de genre.



Cet acharnement contre la solidarité internationale est d'une violence inouïe. Si ces coupes sont maintenues, nous verrons une explosion de la pauvreté et des inégalités dans le monde, et la France ne sera pas épargnée par la multiplication des crises, des pandémies et des chocs climatiques.

Olivier BRUYERON, Président de Coordination SUD, le 17 juillet 2025.



Une étude du magazine scientifique The Lancet⁴ estime que les seules coupes américaines pourraient causer 14 millions de morts supplémentaires d'ici à 2030, dont celles de 4 à 5 millions d'enfants âgés de moins de 5 ans.

CHIFFRES CLÉS

En 2025, le budget français pour l'APD a connu une coupe budgétaire inédite de 2 milliards d'euros. Si cette somme avait été investie dans la solidarité internationale, elle aurait pu financer différents types d'actions en santé, éducation, agriculture, etc.



VACCINATIONS

2 milliards d'euros, c'est l'équivalent de la vaccination de base de 71 millions d'enfants



SCOLARITÉ

2 milliards d'euros, c'est l'équivalent de l'accompagnement scolaire de 17 millions d'enfants



FORMATION AGRICOLE

2 milliards d'euros, c'est l'équivalent de la formation agricole de 2 millions de jeunes



AIDE ALIMENTAIRE

2 milliards d'euros, c'est l'équivalent de l'aide alimentaire pendant 1 an pour plus de 4 millions de foyers



HÉBERGEMENT D'URGENCE

2 milliards d'euros, c'est l'équivalent d'un hébergement d'urgence pour 45 millions de familles

⁴ The Lancet (juillet 2025), *Evaluating the impact of two decades of USAID interventions and projecting the effects of defunding on mortality up to 2030: a retrospective impact evaluation and forecasting analysis.*



NOS DEMANDES POUR LE PLF 2026

1

AUGMENTER LES CRÉDITS DU BUDGET DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

Coordination SUD demande la hausse du budget de l'APD pour arrêter l'acharnement budgétaire et mettre en œuvre les engagements de la France en matière de solidarité internationale. Après deux années de récession, il est impératif de préserver les crédits de la mission APD et de repartir sur la trajectoire votée par les parlementaires. Toute nouvelle coupe risquerait de mettre un terme à l'action internationale de la France dans les domaines clés de la pauvreté, de la santé, des inégalités, du climat, des droits humains, de l'égalité de genre.

Le budget alloué à la mission APD doit *a minima* retrouver son niveau réalisé en 2024, soit des crédits à hauteur de 4,7 milliards €, donc une hausse de 1 milliard € par rapport au budget 2025. À terme, la France doit contribuer à l'APD à hauteur de 0,7 % de son revenu national brut, un engagement international inscrit dans la loi française avec la Loi du 4 août 2021.

2

RENFORCER LE PROGRAMME N°209 POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE

Coordination SUD appelle à concentrer la hausse des crédits sur le programme budgétaire n°209, du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, lequel concentre les moyens humanitaires, le financement des projets de développement, de promotion et protection des droits humains, ainsi que le financement de fonds clés tels que l'alliance pour le vaccin Unitaid, l'agence des Nations Unies pour l'aide humanitaire OCHA, ou encore l'Unicef.

Plusieurs dispositifs permettent aux organisations de la société civile d'agir au plus près des populations vulnérables, y compris sur les zones de crises, à travers des dispositifs phares tels que le Fonds d'urgence humanitaire, le Dispositif de soutien aux initiatives de la société civile ou encore le Fonds de soutien aux organisations féministes. **C'est pourquoi, il est prioritaire de concentrer la hausse des moyens sur le programme n°209** afin de répondre aux besoins mondiaux et de pallier en partie le désengagement des États-Unis.

3 | PÉRENNISER LE FINANCEMENT DE L'APD GRÂCE AUX TAXES SOLIDAIRES

Coordination SUD invite les parlementaires à modifier le PLF en ce sens et à demander l'examen au plus tôt de la proposition de loi organique n°1349, soutenue de façon transpartisane, à l'Assemblée nationale. Le rétablissement de la contribution directe des taxes solidaires (TTF et TSBA) serait une mesure de justice sociale et fiscale, alignée avec les engagements de la France qui en fait aujourd'hui la promotion auprès de ses partenaires internationaux.

Les produits de la TTF⁵ et de la TSBA⁶ contribuaient jusqu'en 2024 au financement d'une partie de la solidarité internationale. Cette contribution est aujourd'hui rompue en attendant qu'un nouveau dispositif juridique soit établi afin de permettre cette affectation dans le respect de la réforme de la loi organique de 2021. Ces recettes permettaient de financer à hauteur de 738 millions € la solidarité internationale. Avec l'augmentation de ces taxes actée dans la LFI 2025, la solidarité internationale pourrait bénéficier de plus d'1,5 milliard € supplémentaire.

5 TTF : Taxe sur les transactions financières

6 TSBA : Taxe de solidarité sur les billets d'avion

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, UN DEVOIR ET UN ENGAGEMENT DE LA FRANCE

Le Président de la République et le précédent gouvernement ont rappelé à plusieurs reprises ces derniers mois la priorité donnée au financement de la solidarité internationale, réaffirmant les engagements de la France.

La France s'est associée à l'appel du G20 de 2024 en faveur de l'action contre la faim et la pauvreté, pour le développement durable, pour réformer la gouvernance mondiale. Le Président de la République s'est inquiété à cette occasion des coupes budgétaires et a rappelé la trajectoire adoptée par l'Assemblée nationale et le Sénat dans la loi du 4 août 2021⁷, visant une hausse progressive de l'APD afin d'y contribuer à terme à au moins 0,7 % du revenu national brut. Le [Conseil présidentiel pour les Partenariats internationaux](#) du 6 avril 2025 a une nouvelle fois confirmé la volonté de redynamiser la politique de solidarité internationale.

François Bayrou avait lui-même appelé, dans son discours de politique générale, à reprendre une « trajectoire dynamique » pour l'APD dès l'année 2026, rappelant la priorité donnée à la politique française de solidarité internationale.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères est également mobilisé et appelle à retrouver « des marges d'actions » afin de préserver une politique publique qui produit de forts impacts à l'international et qui bénéficient également aux Françaises et aux Français, comme l'ont rappelé à plusieurs reprises en 2025 Jean-Noël Barrot et Thani Mohamed Soilihi⁸.

2/3
DE LA POPULATION
FRANÇAISE SOUTIENT
LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

En plus des impacts et des engagements, la politique française de solidarité internationale continue de bénéficier du soutien d'une majorité de la population française, un soutien particulièrement fort chez les plus jeunes, [comme le révèle le dernier baromètre](#) réalisé par l'institut Harris Interactive : **2/3 de la population française soutient la solidarité à l'égard des pays en développement, ce chiffre monte à plus de 80 % chez les 16-24 ans.**

Cet engagement politique, légal et moral doit être respecté dans les arbitrages budgétaires afin d'envoyer le signal aux Françaises et Français et au monde entier, que la France tient sa parole et prend sa part dans la réponse aux défis mondiaux et la construction de notre avenir commun.

⁷ Déclaration du Président Emmanuel Macron depuis le Brésil à l'issue du G20, le 19 novembre 2024.

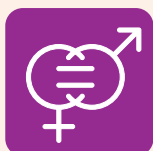
⁸ Voir les auditions devant la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale des 5 avril et 20 mai 2025, ainsi que celle devant la commission des Finances du 21 mai 2025.

ZOOM SUR LES ACTIONS FINANCÉES PAR L'APD

**ÉDUCATION**

Renforcement des systèmes éducatifs, accès à une éducation de qualité pour toutes et tous, formation de professeur-es, etc.

Par exemple, l'AFD finance l'association Apprentis d'Auteuil sur un projet d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans la région de l'Océan Indien. Ce projet vise notamment à améliorer l'accès des jeunes aux offres d'emploi de leur territoire. Plus de 1 400 jeunes seront concerné-es, dont 700 feront l'objet d'un accompagnement.

**ÉGALITÉ DE GENRE**

Lutte contre les violences sexistes et sexuelles, soutien à l'entrepreneuriat, soutien et structuration aux mouvements féministes, etc.

Par exemple, la France finance le projet « Féministes en action », créé pour soutenir des organisations féministes en Afrique, Asie, Amérique latine et au Moyen-Orient. Il est porté par six associations : les ONG Care et Equipop, le Fonds pour les femmes en Méditerranée, l'initiative Pananetugri pour le Bien-être de la Femme (IPBF), le fonds pour les femmes francophones XOESE et Oxfam France.

**ALIMENTATION**

Développement de l'agroécologie, gestion durable des ressources naturelles, organisation et rémunération juste des producteurs et productrices.

L'AFD finance l'association Agronomes et vétérinaires sans frontières pour promouvoir l'agroécologie au bénéfice de plus de 100 000 paysannes et paysans d'Afrique, Asie et Amérique latine, afin de favoriser l'accès à une alimentation saine, sécuriser des revenus et protéger la planète. Au Nord Togo, par exemple, grâce à la production, transformation et commercialisation de produits agroécologiques (karité, arachide et aviculture améliorée agroécologique), ce programme soutient l'émancipation de plus de 100 femmes rurales.

**LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ**

Création d'emplois, soutien à l'entrepreneuriat, insertion socio-économique, etc.

Par exemple, l'AFD finance un projet de l'association Passerelles numériques qui vise à favoriser l'accès de 745 jeunes en situation vulnérable, et plus particulièrement des filles, aux métiers du numérique, afin de construire une économie numérique résiliente, inclusive aux Philippines et au Cambodge.



SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE

Renforcement des systèmes de santé, mise en place de la couverture de santé universelle, développement de la vaccination, etc.

Par exemple, l'AFD finance un projet de l'association Sidaction (projet Tremplins) qui soutient 28 associations dans 14 pays d'Afrique subsaharienne pour lutter contre l'infection au VIH et les inégalités en matière d'accès à la santé. Ce projet permet notamment de renforcer les capacités dans le domaine de la recherche et d'améliorer l'accès à des services de santé de qualité.



DROITS HUMAINS

Éducation, protection des défenseur-es des droits humains, soutien à la société civile, réformes juridiques, promotion des droits de l'enfant etc.

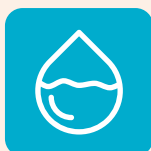
Par exemple, l'AFD finance un projet de l'association FIACAT qui vise à garantir l'accès des détenu-es en attente de jugement à la justice, dans 10 prisons de République du Congo et de Madagascar. Le projet vise par ailleurs à renforcer la prévention et la répression de la torture, ainsi qu'à améliorer les conditions de détention.



CRISES ET FRAGILITÉ

Protection des populations civiles et du personnel humanitaire et de santé dans les zones de conflits, prévention des crises, aide d'urgence, etc.

Par exemple, la France et l'Union européenne financent l'association Action Contre la Faim sur un projet (Resilac 2) visant à renforcer la capacité de résilience des populations par la relance économique, la cohésion sociale et la gestion durable des territoires dans les zones les plus impactées par la crise du Lac Tchad et le changement climatique.



EAU ET ASSAINISSEMENT

Mise en place de services d'eau potable et d'assainissement pérennes et inclusifs, renforcement de la gouvernance et des capacités, gestion intégrée et durable des ressources, infrastructures de traitement des eaux usées, etc.

Par exemple, le Gret agit pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au travers d'actions de renforcement de capacités des acteurs et actrices de l'eau, pour une gouvernance des services inclusifs, pérennes et adaptés à chaque contexte, et pour des innovations techniques et sociales à partir des dynamiques locales.

Suivi des politiques de solidarité internationale et aide publique au développement

Le groupe de travail 'Suivi des politiques de solidarité internationale et aide publique au développement' de Coordination SUD a pour but de suivre les évolutions de l'aide publique au développement (APD), sa définition, sa quantité, et sa qualité. À ce titre, le groupe est engagé dans le suivi de la mise en œuvre de la loi d'orientation et de programmation du 4 août 2021, et veille à la cohérence du budget, des stratégies et politiques françaises avec les engagements de la loi. Il produit une expertise sur les sujets de politique de solidarité internationale qu'il porte auprès des pouvoirs publics et des parlementaires.

Le groupe est également engagé dans des espaces internationaux sur les enjeux d'APD. En tant que priorité transversale de Coordination SUD, le plaidoyer sur le genre et plus particulièrement les travaux pour l'élaboration et le suivi de la nouvelle stratégie de la France dédiée à la diplomatie féministe, ainsi que le suivi de l'APD genrée sont portés dans cet espace.

Contact :

Corentin Martiniault, chargé de mission analyse et plaidoyer
martiniault@coordinationsud.org

Directrice de la publication

Jérôme Fauré, Directeur de publication

Secrétariat de rédaction

Marie-Pierre Liénard, Coordination SUD

Coordination rédactionnelle

Frédéric Apollin, Directeur général délégué, AVSF

Gautier Centlivre, Coordinateur plaidoyer, Action Santé Mondiale

Corentin Martiniault, Chargé de mission analyse et plaidoyer, Coordination SUD

Maquette graphique

Esther James

Octobre 2025

Crédits photo de la couverture :

© gabriel marriel - Shutterstock





Rassembler & agir
pour la solidarité internationale

COORDINATION SUD
14 passage Dubail · 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
www.coordinationsud.org
